

Le système éducatif français à l'épreuve du temps  
par Véronique Gignoux-Ezratty  
Les journées d'Andé, le 16 et 17 mai 2015

### **Introduction**

Depuis 1975 et le collège unique de la réforme Haby, les grands principes du système éducatif français n'ont pratiquement pas évolué : Tous les élèves vont en école primaire puis au « collège unique » ensemble. Ensuite, après la 3ème, en fonction de leur envie et d'autres éléments, ils sont affectés dans une diversité de parcours. Cependant, sans nul doute, l'intérieur du système évolue. Les indicateurs de performance du système éducatif français montrent une baisse progressive des compétences des élèves et une augmentation des jeunes sortant du système scolaire sans avoir acquis les fondamentaux de lecture, d'expression et de calcul.

Cette communication porte sur l'évolution de l'école obligatoire, l'évolution de l'organisation de l'école et du collège, mais aussi les évolutions des représentations dans les groupes sociaux influençant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ce système. Les représentations sont les modèles mentaux généralement partagés dans le groupe. Il s'agit d'un élément de la culture organisationnelle de chacun du groupe.

Le système éducatif est un système social ouvert. Il reçoit l'influence de nombreux groupes comme les parents, les syndicats, les communicants de la société civile, les associations partenaires de l'éducation nationale ou les collectivités locales. Ces groupes s'influencent les uns, les autres.

Le système éducatif est ancré dans la société française. La quasi-totalité des habitants du pays sont passés par l'école, et cette expérience les a généralement marqués, avec souvent des bons souvenirs et d'autres moins bons. Lorsque leurs enfants ou leurs intérêts sont concernés, ils font pressions sur le pouvoir politique. Cependant certains partis politiques ont une idéologie de l'école. Il n'y a pas unanimité représentations, ni de l'enjeu d'améliorer le fonctionnement de l'école, ni sur la cause des dysfonctionnements, ni sur les solutions à adopter. Nous sommes dans un système complexe.

Le but de cette communication est de donner une vision, forcément incomplète, de toutes ces interactions.

### **Le principe de fonctionnement du système éducatif**

Mon exposé va porter sur l'enseignement obligatoire en France et plus particulièrement sur la période que je connais bien, de 2008 à aujourd'hui. L'éducation autrefois réservée à une élite masculine s'est au fil du temps démocratisée. En 1881, les lois Ferry rendent l'instruction primaire obligatoire pour les garçons et les filles entre 6 et 13 ans. L'école publique est gratuite. En 1959, l'obligation scolaire est

prolongé jusqu'à 16 ans. Enfin, en 1975, le collège unique est créé. Puis, à partir de 1985 avec les lois Chevènement, l'accès au baccalauréat est facilité. 77% d'une génération a un baccalauréat (dont 38% un bac général, 16% un bac technologique et 23% un bac professionnel). Ils étaient 30% en 1985 et 60% en 1995.

Tous les enfants de France suivent le même parcours jusqu'à la fin du collège. Tout au moins théoriquement. Le collège est toujours resté avec des réponses insuffisantes pour les enfants les plus fragiles scolairement.

### Le système éducatif vu localement

**La personne au centre du système est l'enseignant qui est le plus souvent seul avec ses élèves.** Il fait avancer dans la connaissance et le développement en compétence de la classe en général et de chaque élève en particulier (voir la figure 1). Pour rendre le schéma plus lisible, les flèches d'influence réciproque ne sont pas représentées.

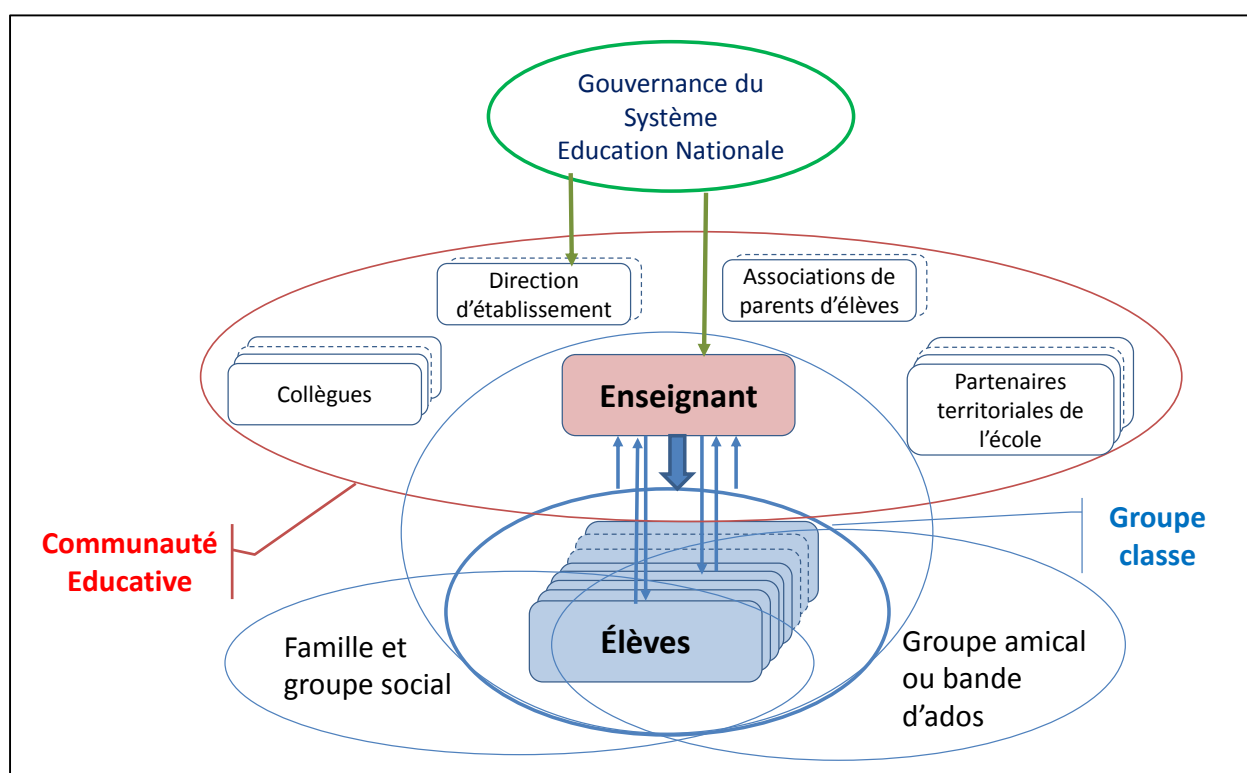


Figure 1 – Les groupes sociaux des premiers cercles du système éducatif

L'enseignant doit suivre les programmes et appliquer les méthodes pédagogiques voulues par les inspecteurs. Il subit les contraintes et la protection du système de gestion des ressources humaines particulièrement réglementé. Ces éléments font référence à ce qui est appelé **la gouvernance du système** sur le schéma.

Depuis 10 ans, le redoublement est drastiquement diminué pendant l'enseignement obligatoire. La raison invoquée est son inefficacité. Les études comparatives sur le long terme entre des binômes d'élèves qui ont les mêmes notes dont un a redoublé et un est passé, mettent en évidence que celui qui a redoublé va moins loin dans les études. Ces études sont contestées sur la méthodologie. Si le conseil de classe fait redoubler ou passer un élève à notes équivalentes, c'est qu'ils perçoivent des différences sur la capacité d'apprendre. Toutefois, il y a un large consensus pour reconnaître que cela ne sert à rien de faire redoubler un enfant qui n'a pas envie de faire d'efforts. L'impossibilité de

proposer un redoublement a eu surtout comme conséquence de supprimer un moyen de pression pour inciter les élèves à faire des efforts.

Il y a eu depuis environ un an, une mutation de paradigme sur la manière de voir la gouvernance de l'école. Les dirigeants de l'Education Nationale sont en train de passer d'une vision mécanique à une vision organique au sens de Burns et Stalker (1961). En effet, ils sont restés longtemps avec la croyance que l'innovation pédagogique allait sauver l'école. C'était aux cadres des services centraux de sélectionner les bonnes innovations et les imposer aux enseignants. Aujourd'hui la vision qui prévaut est de considérer l'enseignant comme un expert qui choisit les stratégies d'actions, innovantes ou non, pour faire progresser toute la classe en générale, et chaque enfant en particulier. C'est un changement de positionnement structurant.

Les élèves font partie **d'un groupe classe** qui a un rôle considérable dans l'environnement scolaire de l'élève. La composition des groupes est souvent étudiée pour permettre une bonne dynamique : garder ensemble les élèves qui créent une synergie positive ensemble et séparer les élèves qui s'entendent pour perturber la classe. Les interactions dans ce groupe et vers l'enseignant interviennent dans les conditions d'apprentissage.

**L'élève fait partie d'une cellule familiale**, laquelle a des repères culturels. Une étude récente portant sur l'efficacité de l'enseignement en zone prioritaire a montré l'importance de communiquer avec les familles, plus particulièrement avec les familles qui ne connaissent pas les implicites de la société et qui ne vont pas spontanément dialoguer avec les enseignants.

**L'élève appartient à un groupe amical**. Celui-ci a des conséquences sur le comportement de l'élève qui se conforme ou non aux injonctions du groupe en fonction de sa personnalité. Dans les quartiers où les jeunes ne croient plus aux possibilités de promotion par l'école, il n'est malheureusement pas bien vu dans ce groupe de s'investir dans l'effort scolaire. Ce comportement a des biais sociaux.

Au niveau de l'établissement, l'enseignant fait partie de ce qui est appelé **la communauté éducative**. Ces personnes représentées au conseil d'administration de l'établissement sont des partenaires pour certains aspects connexes à l'éducation. Il est admis que la pédagogie est de la seule responsabilité des enseignants. Les **associations de parents d'élèves** permettent aux parents de participer à certaines décisions et actions. Les **collectivités locales** financent le matériel, ils sont partenaires pour les actions de préventions qui généralement ne s'arrêtent pas à la porte de l'établissement. Les enseignants bien sûr échangent entre **collègues**. Le mot collègues comprend tout le personnel de l'école.

Ces dernières années le rôle des **collectivités locales** s'est renforcé. La construction et la maintenance des locaux ont été confiées aux départements pour les collèges, il y a une vingtaine d'années. Les régions sont en train de prendre en charge la coordination des actions autour de l'orientation, de la formation professionnelle et de la formation continue.

### **Le système éducatif vu au niveau d'un pays**

Un établissement scolaire dans son environnement de fonctionnement est un système ouvert qui reçoit des contraintes ou des informations de son environnement, comme le montre la figure 2. Les personnels des établissements sont sensibles aux images que leur renvoie la société. Par sa place même au milieu de la société, l'école intéresse les femmes et hommes politiques en période électorale et en temps de crise. **L'évolution du secteur des médias** a changé la perception du métier d'enseignant dans l'opinion publique. Les médias sont les journaux, information sur internet, chaîne audiovisuelle en continu, réseaux sociaux. Les critiques excessives des divers groupes d'intérêt autour de l'éducation

nationale ont été plus largement diffusées créant des polémiques pas toujours constructives. La rumeur sur les emplois du temps des enseignants oubliant que les cours et les devoirs se préparent et que les copies se corrigent. Les modes d'enseignement traditionnels, à bannir et à remplacer par une nouvelle approche pédagogique selon les chercheurs en pédagogie, sont souvent décrits de manière outrageusement caricaturale. Les solutions qui semblent faire consensus sur la manière de faire évoluer l'école tiennent plus de la capacité de communiquer des groupes d'intérêt que de leur réelle pertinence. Ce qui peut être communiqué au grand public est trop simpliste pour être efficace.

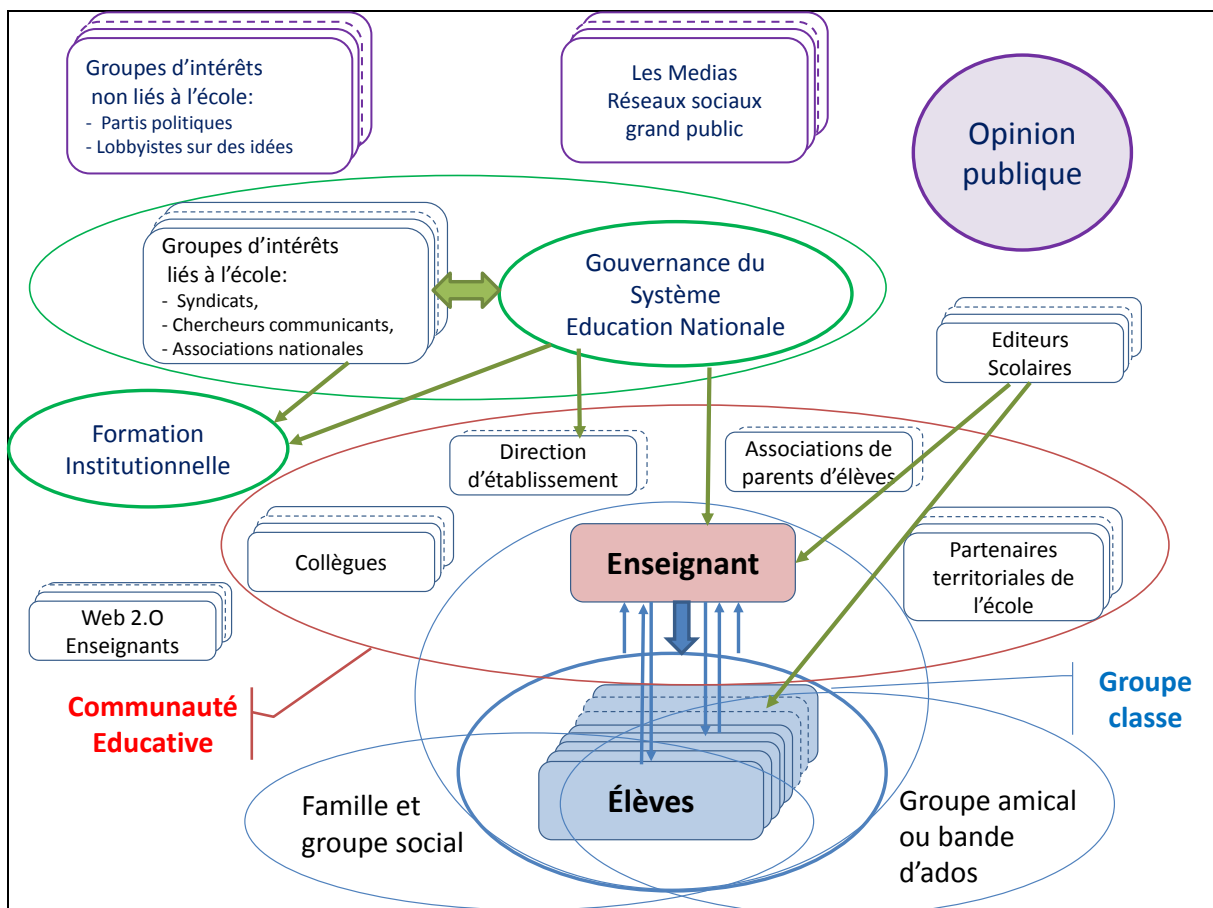


Figure 2 – Les groupes sociaux influençant le système éducatif français

La haute hiérarchie du Système éducation nationale est traditionnellement plus à l'écoute des **groupes d'intérêts liés à l'école** qu'à ce que perçoit le personnel dans les établissements. C'est un mécanisme très classique de bureaucratisation. Pendant des décennies, les approches pédagogiques imposées n'aient pas été évaluées par des études indépendantes ou sérieuses. Aussi, il faut parfois des dizaines d'années pour abandonner des approches, plus modernes mais moins efficaces. Ces groupes d'intérêts sont les syndicats, les chercheurs capables d'une communication vers le grand public et diverses associations nationales. Il y a des associations nationales d'une forte expertise en particulier celles qui travaillent sur un handicap (autisme, etc..) ou celles qui sont en soutien aux jeunes des établissements prioritaires. Comme partout, les syndicats ne plaident, en général, pas pour des solutions qui diminuent leur pouvoir d'action. Sur les bonnes approches pédagogiques, en efficacité et en potentiel à être appropriées par les enseignants, divers dispositifs sont en place depuis 2013 pour évoluer les choses, dont un organisme indépendant pour la recherche et les études sur l'école.

Comme les chercheurs en pédagogie sont aussi souvent enseignants en université, les groupes d'intérêts influent sur la formation officielle. Par manque d'organisation du feed-back des formés, la **formation institutionnelle** n'a longtemps pas été en adéquation avec les attentes des enseignants. La formation continue n'était plus assurée ces dernières années à cause du manque de professeurs remplaçants. Aujourd'hui, des séances de formation de qualité existent sur Internet. Leur pertinence est plus facile à contrôler.

Les **éditeurs scolaires** demandent souvent à des personnes bien vus de la direction de l'éducation nationale de coordonner la rédaction de livre scolaire. Les livres auront plus de chance d'être recommandés et donc choisis. Le manuel scolaire, choisis collectivement par les professeurs de chaque matière dans chaque établissement est un support incontournable, qui structure mécaniquement l'enseignement.

Enfin, de nombreux enseignants sont connectés au **Web 2.0**. Elles ou ils créent du contenu mis à disposition des collègues. Ils échangent, discutent via un blog ou des réseaux sociaux souvent dans l'anonymat. Ces échanges donnent beaucoup d'indications sur ce qui est vécu par les enseignants. Par exemple, sur l'année 2013-2014, un journal grand public a publié toutes les semaines pendant un an, une chronique appelée « le journal d'un prof débutant » sur les interactions d'une enseignante en histoire-géographie avec les élèves donnant de précieuses indications sur la réalité du travail de l'enseignant en banlieue. Les commentaires des lecteurs très agressifs lors des premiers épisodes sont rapidement sont devenus des encouragements à l'enseignante.

Il reste les **groupes d'intérêts non liés à l'école**. Il s'agit des groupes qui agissent en s'appuyant sur des sujets de société, mais dont l'école n'est pas leur premier centre d'intérêt. Ce groupe contient les partis politiques et les lobbyistes sur des idées comme ceux qui se sont opposés aux actions portant sur l'égalité entre les femmes et hommes. Ceux-ci s'enflamment quand il y a un sujet chaud concernant l'école, ou en période électorale. La nécessité d'avoir des messages simplistes qui plaisent aux électeurs ou sympathisants n'est pas forcément un gage de pertinence. Les prises de position de ces groupes d'intérêt prennent plus ou moins en compte l'intérêt général. En effet, la finalité première des personnes ayant un intérêt politique est souvent autre.

De ce schéma, il manque l'influence du contexte. Enseigner en territoire rurale, en zone sensible, en centre-ville bourgeois ou en département d'outremer n'est pas le même métier.

### **En conclusion**

En conclusion, le système éducatif français est un système ouvert et complexe où de nombreux individus et groupes sociaux interagissent et créent sa stabilité apparente. C'est ce qui explique la difficulté de le faire évoluer.